

ENQUÊTE:
Transformations du bâtiment existant:
Création d'un logement dans volume existant
Remplacement de la production de chaleur existante par une PAC air-eau installée à l'extérieur
Création de 3 places de parc

Commune de Poliez-le-Grand
Parcelle 259

Propriété de Madame Antoinette Meylan

Architecture
Krieger Vonlanthen Architecture
Rue des Moulins 12
1562 Corcelles-près-Payerne
Tél. 079 / 230 60 67
kv-architecture@vtxnet.ch

Dessin
Camille Jeanne Poncet
A Vésin 58
1483 Vésin
Tél. 079 / 376 29 31
camilleponcet@bluewin.ch

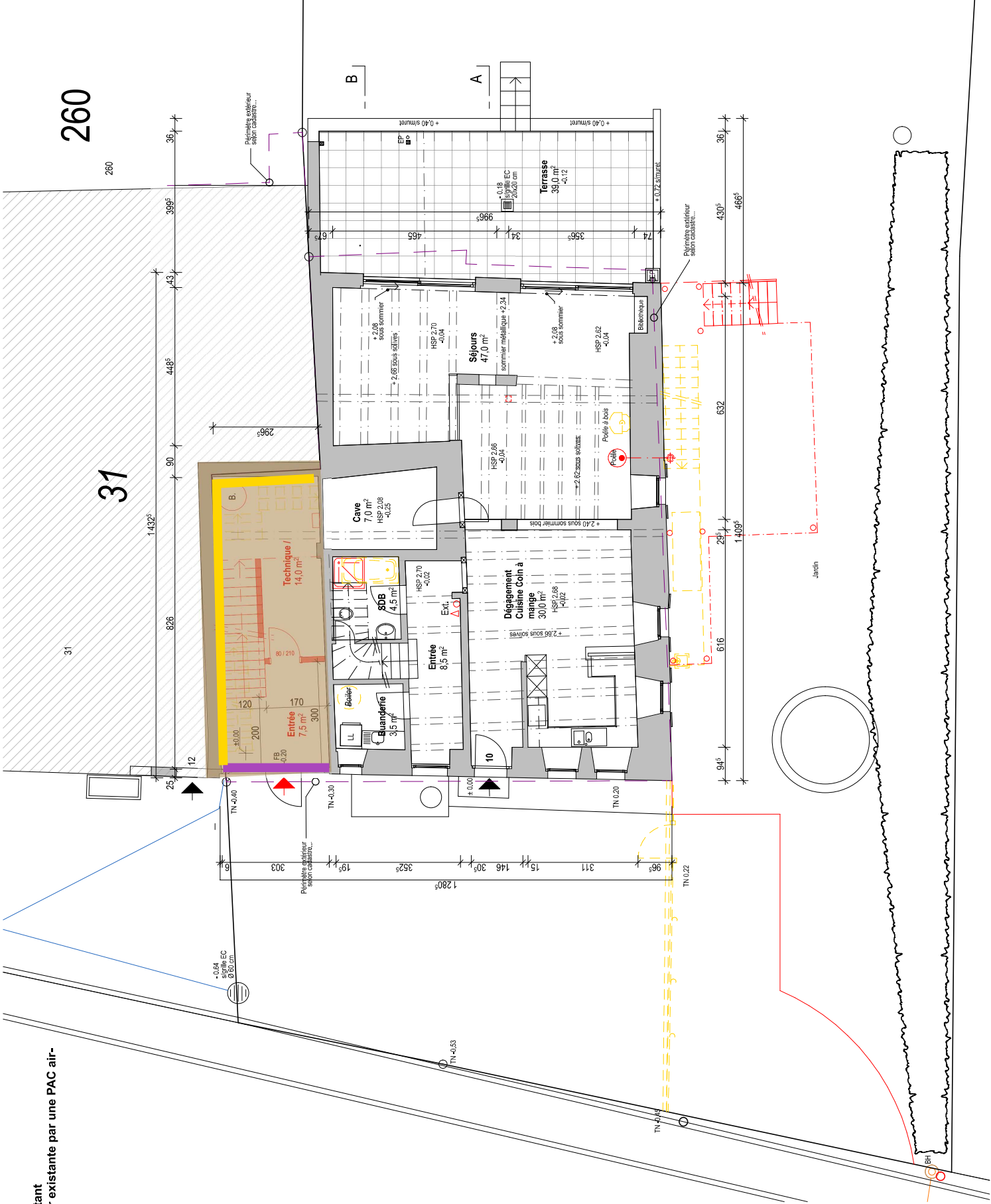
Rez-de-chaussée

08.01.25 A3 1:100

P1 Porte

R1 Radier

Mur contre chauffé



ENQUÊTE:
Transformations du bâtiment existant:
Création d'un logement dans volume existant
Remplacement de la production de chaleur existante par une PAC air-eau installée à l'extérieur
Création de 3 places de parc

Propriété de Madame Antoinette Meylan

Dessin
Camille Jeanne Poncet
A Vesin 58
1483 Vesin
Tél. 079 / 376 29 31
camillejponcet@bluewin

08.01.25	A3	1:100
----------	----	-------

P1 Porte

M1 Façade

Mur contre



Poêle:
La loi autorise de raccorder jusqu'à 4 poêles dans le même canal en façade sauf si vous envisager de créer une PPE dans l'immédiate.

ENQUÊTE:
Transformations du bâtiment existant:
Création d'un logement dans volume existant
Remplacement de la production de chaleur existante par une PAC air-eau installée à l'extérieur
Création de 3 places de parc

Commune de Poliez-le-Grand
Parcelle 259

Propriété de Madame Antoinette Meylan

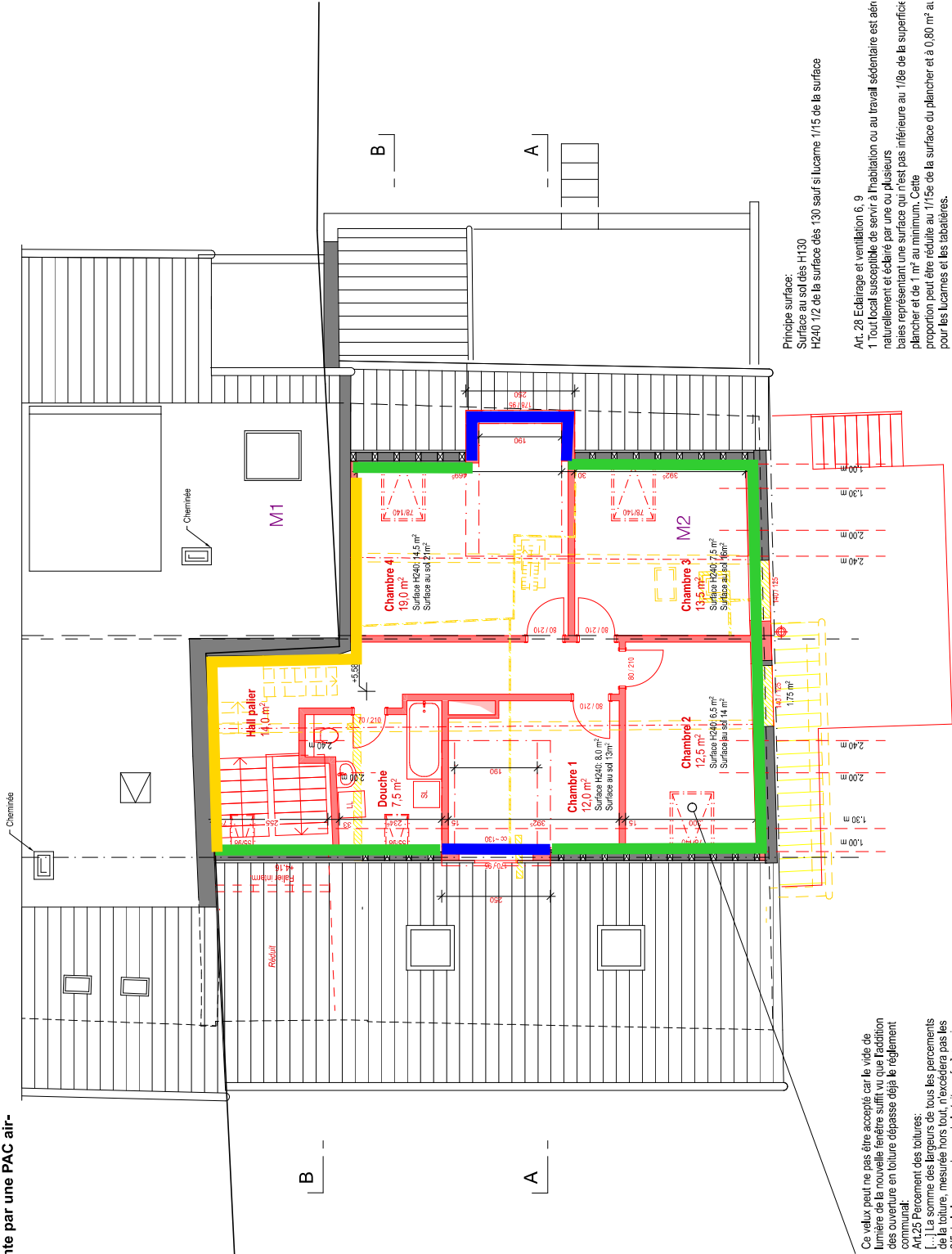
Architecture
Krieger Vonlanthen Architecture
Rue des Moulins 12
1562 Corcelles-près-Payerne
Tél. 079 / 230 60 67
kv-architecture@vtxnet.ch

Dessin
Camille Jeanne Poncet
A Vesin 58
1483 Vesin
Tél. 079 / 376 29 31
camilleponcet@bluewin.ch

Combles

08.01.25 A3 1:100

- M1 Façade
- M2 Façade chiens-assis
- Mur contre chauffé



Ce vœux peut ne pas être accepté car le vide de lumière de la nouvelle fenêtre suffit vu que l'addition des ouvertures en toiture dépasse déjà le règlement communal.
Art.25 Percement des toitures:
[...] La somme des largeurs de tous les percements de la toiture, mesurée hors tout, n'excèdera pas les 2/5 de la longueur du pan de la toiture. [...] -> voir commentaire façade

Nouvelles fenêtres pignon:
J'ai adapté le vide lumière de la chambre 2 en conséquence (1/8 de 14m2) et fait une symétrie avec la fenêtre de la chambre 3. Il n'est pas possible d'y ajouter des volets (conflit: embrasure porte-fenêtre

Principe surface:
Surface au sol des H130
H240 1/2 de la surface des 130 sauf si lucarne 1/15 de la surface

Art. 28 Eclairage et ventilation 6, 9
1 Tout local susceptible de servir à l'habitation ou au travail sédentaire est aéré naturellement et éclairé par une ou plusieurs baies représentant une surface qui n'est pas inférieure au 1/8e de la superficie plancher et de 1 m² au minimum. Cette proportion peut être réduite au 1/15e de la surface du plancher et à 0,80 m² au pour les lucarnes et les labatères.
Si les contraintes de l'état existant l'imposent, des dérogations peuvent être accordées pour les fenêtres, les lucarnes et les labatères.
2 Les conditions fixées par l'alinéa 1 peuvent être satisfaites par une véranda

ENQUÊTE:
Transformations du bâtiment existant:
Création d'un logement dans volume existant
Remplacement de la production de chaleur existante par une PAC air-eau installée à l'extérieur
Création de 3 places de parc

Commune de Poliez-le-Grand
Parcelle 259

Propriété de Madame Antoinette Meylan

Architecture
Krieger Vonlanthen Architecture
Rue des Moulins 12
1562 Corcelles-près-Payerne
Tél. 079 / 230 60 67
kv-architecture@vtxnet.ch

Dessin
Camille Jeanne Poncet
A Vesin 58
1483 Vesin
Tél. 079 / 376 29 31
camilleponcet@bluewin.ch

Coupes
08.01.25 A3 1:100

P1 Porte

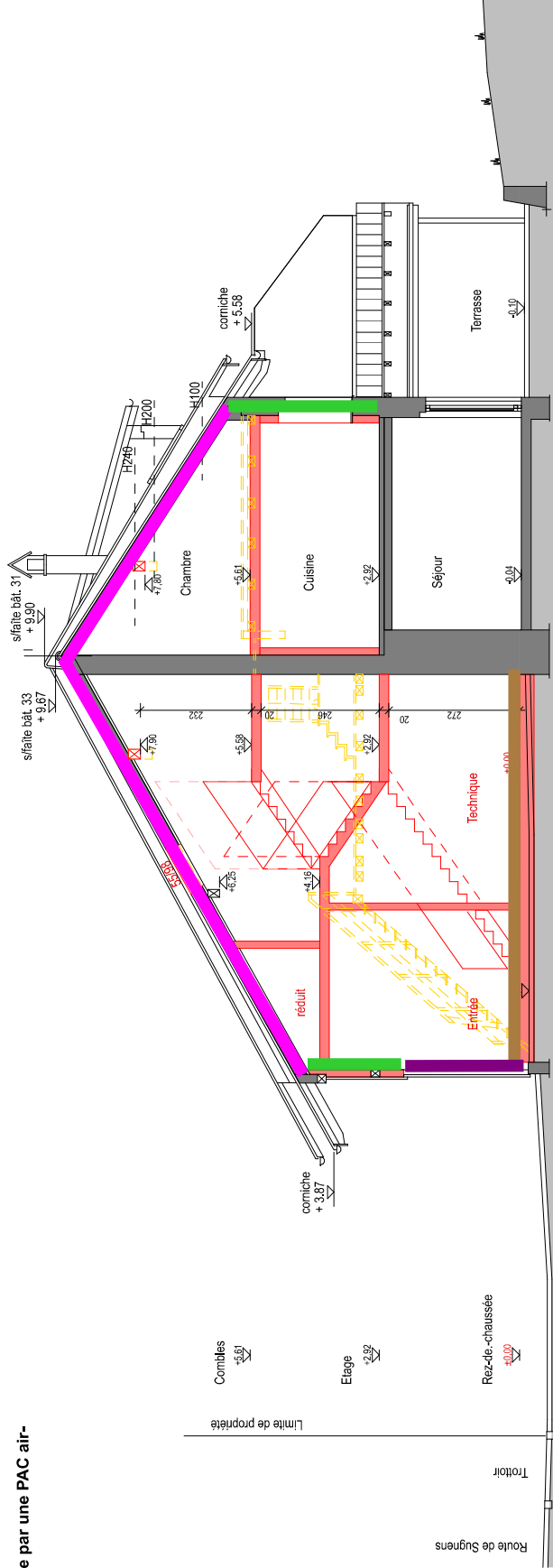
M1 Façade

M2 Façade chiens-assis

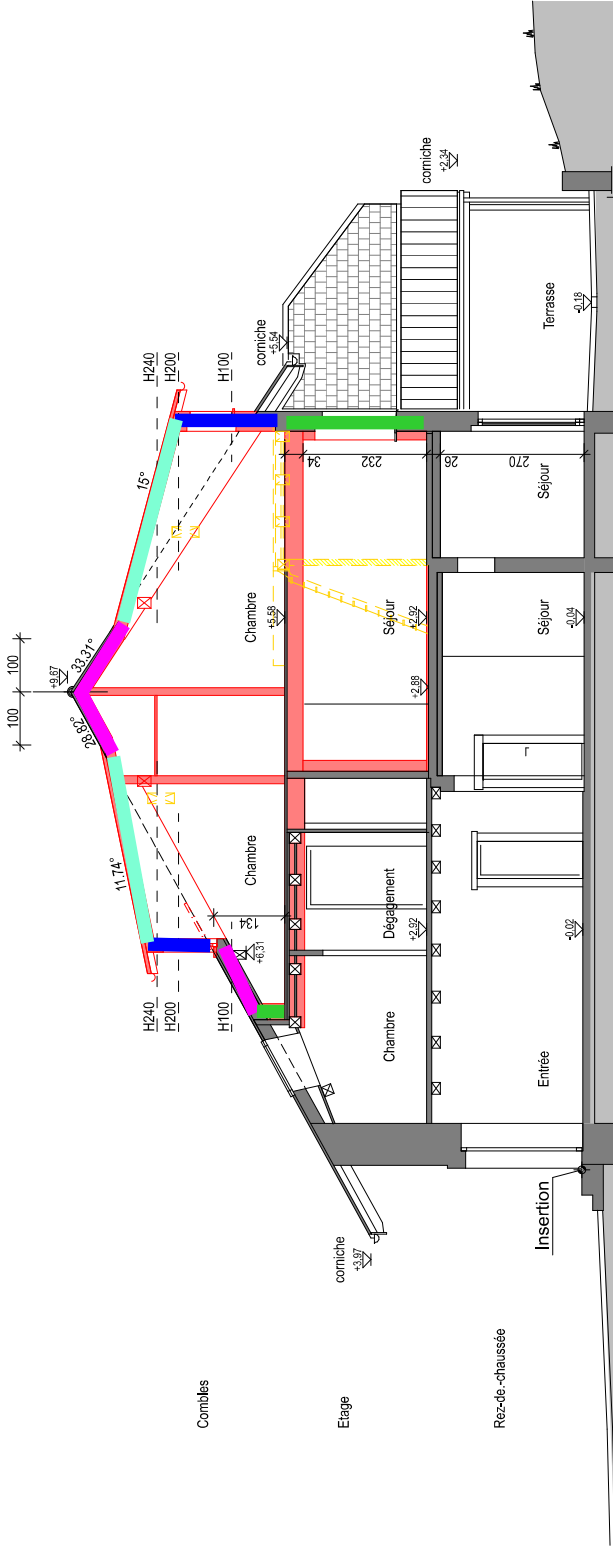
R1 Radier

T1 Toiture

T2 Toiture chiens-assis



Coupe A



Coupe B

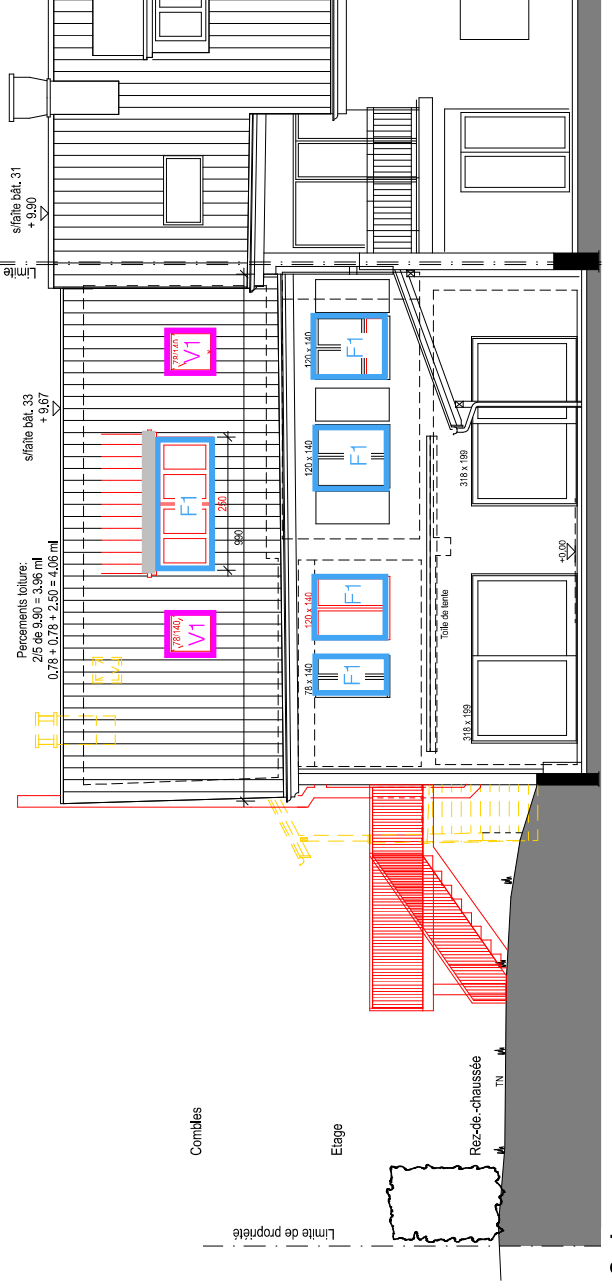
ENQUÊTE:
Transformations du bâtiment existant:
Création d'un logement dans volume existant
Remplacement de la production de chaleur existante par une PAC air-eau installée à l'extérieur
Création de 3 places de parc

Propriété de Madame Antoinette Meylan

Dessin
Camille Jeanne Poncet
A Vesin 58
1483 Vesin
Tél. 079 / 376 29 31
camillejponcet@bluewin.ch

08.01.25	A3	1:100
----------	----	-------

Nord



Sud

ENQUÊTE:

Transformations du bâtiment existant:
Création d'un logement dans volume existant
Remplacement de la production de chaleur existante par une PAC air-eau installée à l'extérieur
Création de 3 places de parc

Commune de Poliez-le-Grand
Parcelle 259

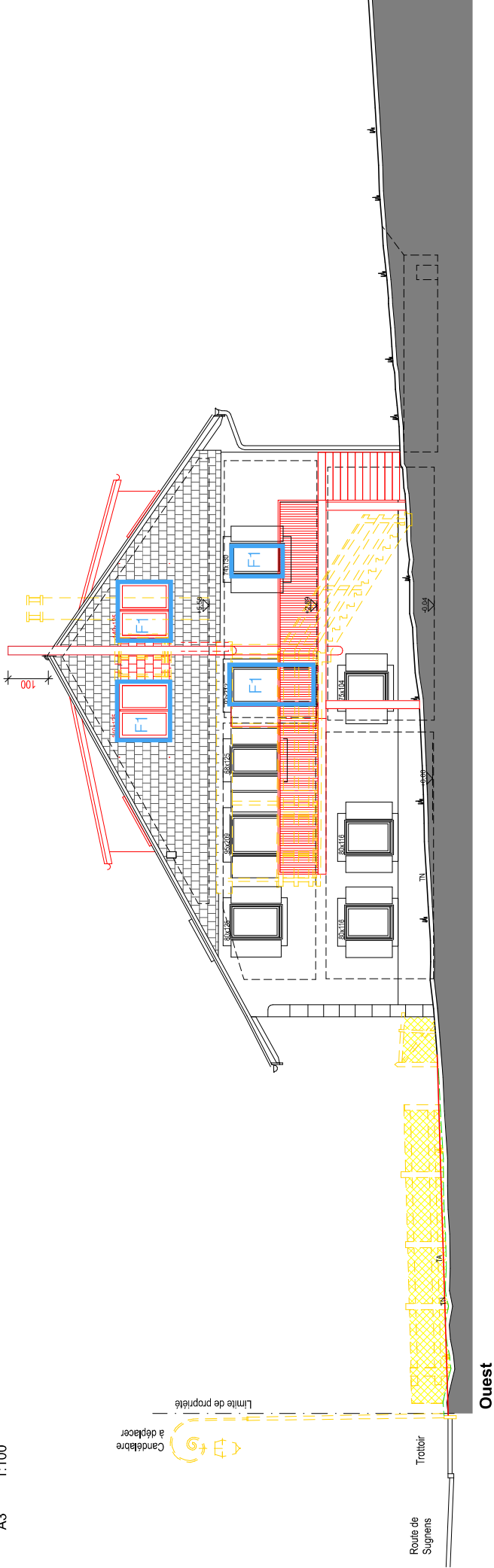
Propriété de Madame Antoinette Meylan

Architecture
Krieger Vonlanthen Architecture
Rue des Moulins 12
1562 Corcelles-près-Payerne
Tél. 079 / 230 60 67
kv-architecture@vtxnet.ch

Dessin
Camille Jeanne Poncet
A Vesin 58
1483 Vesin
Tél. 079 / 376 29 31
camilleponcet@bluewin.ch

Façade

08.01.25 A3 1:100



ENQUÊTE:

Transformations du bâtiment existant:
Création d'un logement dans volume existant
Remplacement de la production de chaleur existante par une PAC air-eau installée à l'extérieur
Création de 3 places de parc

Commune de Poliez-le-Grand
Parcelle 259

Propriété de Madame Antoinette Meylan

Architecture
Krieger Vonlanthen Architecture
Rue des Moulins 12
1562 Corcelles-près-Payerne
Tél. 079 / 230 60 67
kv-architecture@vbxnet.ch

Dessin
Camille Jeanne Poncet
A Vesin 58
1483 Vesin
Tél. 079 / 376 29 31
camilleponcet@bluewin.ch

Implantation

21.02.25 A3 1:200

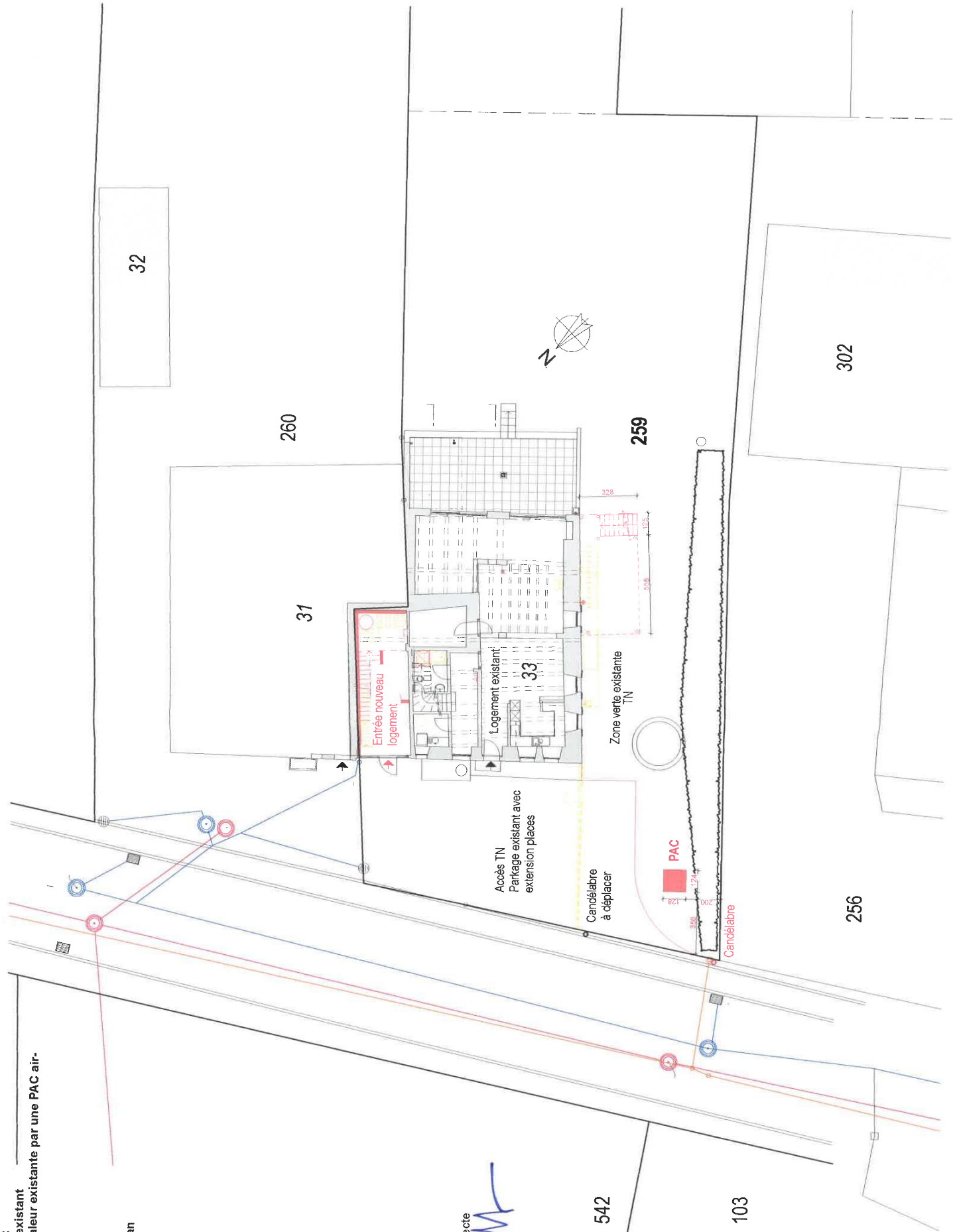
Signatures

Le propriétaire

Antoinette Meylan

L'architecte

Camille Poncet



Existant
A démolir
Neuf

COMMUNE DE MONTILLIEZ

Localité de Poliez-le-Grand

PLAN 2004

Coordonnées moyennes: 2'540'830 / 1'165'440

Propriétaire: Antoinette MEYLAN

DESIGNATION CADASTRALE	SERVITUDE
Parcelle n° 259 - "Route de Sugnens" "A Poliez-le-Grand"	aucune
Habitation n° 33	165 m²
Place-jardin	735 m²
Pré-champ	1'100 m²
	2'000 m²

Propriétaires voisins :

Parcelle	256	GRIVET Stéphanie
Parcelle	258	GAUDARD Patrice
Parcelle	260	TEDESCHI Umberto

Plan partiel d'affectation "Le Village"

Secteur de protection des eaux : ÜB / Degré de sensibilité au bruit : IIII

Note 4 au recensement architectural pour le bâtiment n° 33

----- Limite des constructions du 13 mars 1996

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan du Registre Foncier

OBJET DE LA DEMANDE

Transformations du bâtiment n° 33 et création d'un logement

Extension de l'accès

Chauffage par pompe à chaleur air-eau

Demande d'application de l'article 29 pour les places de parc

PLAN DRESSE POUR DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Détails : voir plans de l'architecte

Sébastien Hämmerli / Inés Sancho Dupraz
Ingénieurs géomètres brevetés

La propriétaire:

R. Neylo.

H. Saul. 7.

ALPHA-GEO
ingénieurs et géomètres sa

Succ. de Courdesse & Associés SA

Praz-Palud 7 CP 14 1040 Echallens

tél 021 886 22 44 echallens@alpha-geo.ch

Echallens, le 17 février 2025



ALPHA-GEO - Ingénieurs et Géomètres SA

DT n° 5540-166 - Echallens, le 17 février 2025

1:500

Mensuration graphique numérisée